

## AVIS PUBLIC

N° 2020-004

### Fermeture des bâtiments municipaux au public

**À toute la population de la municipalité de Chute-aux-Outardes, avis public vous est donné de ce qui suit :**

En soutien aux recommandations préventives mises de l'avant par le gouvernement pour éviter les rencontres et rassemblements qui ne sont pas essentiels, et en application des principes de distanciation sociale, la municipalité ferme l'accès au public à tous ses bâtiments et installations.

Les employés de la municipalité ont reçu la directive de ne laisser entrer aucune personne extérieure à l'organisation dans les locaux de la municipalité.

Seul le bureau administratif pourra être accessible sur rendez-vous seulement, quand ce sera jugé nécessaire par le personnel.

Tous les services à la population sont maintenus, mais vous devrez nous contacter par téléphone plutôt qu'en personne.

Pour les questions de paiements, vous pouvez procéder par paiement électronique via votre institution financière. De plus, une boîte aux lettres sera installée à l'entrée de la municipalité afin que vous puissiez y déposer vos documents ou enveloppes.

Finalement nous vous invitons à consulter notre site internet, qui contient une section spéciale COVID-19 où vous trouverez toute sorte d'informations pertinentes, au : [www.municipalitecao.ca](http://www.municipalitecao.ca)

Nous vous invitons également à consulter notre page Facebook au : [@municipalitecao](https://www.facebook.com/municipalitecao).

Merci de votre compréhension.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 19<sup>e</sup> jour de mars 2020.



Le directeur général et  
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay